

**S**yndicat **N**ational de l'**E**ducation **P**hysique

**F**édération **S**yndicale **U**nitaire

**A**cadémie de **LILLE**

**Déclaration du SNEP-FSU au Conseil Régional UNSS – Vendredi 22 Novembre 2024**

Madame La Rectrice,

Madame la Directrice Régionale,

Mesdames, Messieurs,

Les mots d’Emmanuel Macron, de nos dirigeants politiques résonnent encore dans nos têtes : « il y aura un avant et un après JO 2024 ». Nous aurions pu y croire car une politique volontariste de développement de l’EPS et du sport scolaire semblait évidente.

Quelques jours plus tard, la rentrée scolaire et les AG de district UNSS nous a apporté leur lot d’annonces contradictoires avec cet objectif :

* Augmentation du contrat licence pour toutes les AS
* Augmentation du prix de la licence pour les élèves et leur famille
* Difficultés persistantes d’accès aux équipements sportifs
* Règlement fédéral incluant de l’exclusion et des catégories vouées à exclure.

Tout est fait pour que la gestion de nos AS soit de plus en plus difficile, à contre sens des annonces et de la gouvernance nationale.

D’héritage, il n’est donc tristement rien. Pire, les enseignants d’EPS, animateurs du sport scolaire sont confrontés à des difficultés qui sont externes à leur métier ce qui nous parait grave mais n’inquiète personne.

Et que dire des pratiques de la Direction Nationale et de leurs amis ? Nous ne leur accorderons aucun crédit et avons déjà montré leurs insuffisances et leur incapacité à diriger mais aujourd’hui, la note est salée et le fossé est définitivement creusé : en seulement 7 jours, 8000 signatures ont été rassemblées pour demander le départ d’Olivier Girault et de la Direction Nationale UNSS. Ce chiffre est à souligner car il est rare en aussi peu de temps.

Ainsi, tout est fait pour desservir le sport scolaire et les enseignants d’EPS ont honte de cet état de fait qui perdure et que nous dénonçons collectivement depuis deux ans. Les articles de presse fleurissent ajoutant de la confusion et tout laisse à croire que ce n’est pas encore terminé.

Nous sommes à l’opposé de ces valeurs et demandons, Madame La rectrice, que ces agissements cessent.

Nous sommes, de plus, contraints d’aborder la question du Règlement Fédéral : il exclue certains (les sportifs de haut niveau, les élèves inscrit sur les listes fédérales, les élèves des Sports études) ou crée des catégorie invraisemblable « collège » et « lycée », ce qui pourra poser des problèmes de sécurité et de mises en cause, particulièrement en sports collectifs. D’autre part, cela entrainera probablement l’"exclusion" d'élèves qui, malgré le respect de la catégorie d'âge, seront barrés en raison des années de naissance autorisées par la CMN, ou tout simplement car les performances des élèves les plus âgé·es les excluront de fait dans la composition des équipes.

Nous sommes toujours bien loin des valeurs de notre sport scolaire, celui que les enseignants d’EPS tiennent à bout de bras.

À l’occasion de l’annonce de la non-généralisation des deux heures de sport supplémentaires au collège, de nombreux·ses sportif·ves de haut niveau s’en sont émut et ont critiqué la décision au nom du fait qu’il faudrait plus de sport dans le système éducatif. Si, au SNEP-FSU, nous pouvons partager cette nécessité, nous réaffirmons que le dispositif ne correspond pas aux besoins et ne répond pas aux objectifs. Le rapport d’évaluation de l’INJEP le montre très clairement. Ce dispositif s’avère être un miroir aux alouettes livré à la population en guise d’héritage des JO.

Pour le SNEP-FSU, seule l’augmentation des horaires d’EPS à 4 heures hebdomadaires au collège et au lycée est à même d’amener l’ensemble des élèves à accéder à la culture des activités physiques, sportives et artistiques. Cette augmentation doit reposer sur un élargissement du temps scolaire en lieu et place de promouvoir des temps périscolaires, sur un travail plus nourri entre le scolaire et l’extra-scolaire (clubs, associations) en mobilisant davantage les associations sportives scolaires et en développant les équipements sportifs.

Ce ne sont pas de dispositifs externalisés dont « le sport à l’école » a besoin, mais d’une confiance accrue dans la professionnalité des enseignant·es d’EPS et dans la possibilité qui doit leur être offerte d’augmenter les temps de pratique des jeunes.

Nous aurions pu profiter des budgets de ce dispositif pour donner une bouffée d’air aux AS pour leurs transports par exemple ou pour permettre d’autre rencontres ou pour assainir leur trésorerie mais non, ce dispositif perdure toujours avec une jolie distribution de VTT aux établissements participants…14000 vélos dont le coût est inconnu. Alors que nous nous battons tous les jours pour avoir des créneaux de natation, pour quémander du matériel… Que de mauvais choix et ce, au service de 10% des élèves français…

La crise budgétaire nationale est supportée par les seules AS et leur maigre budget et nous n’avons pas lu de courriers incitatifs en direction des chefs d’établissement pour faciliter la construction de ces budgets. Cela n’a l’air de rien mais les AS, comme vous devez le savoir, ne peuvent vivre que grâce aux cotisations des familles et de l’aide des collectivités territoriales dont les budgets sont eux aussi en baisse. L’état n’apporte aucune aide.

Il en va de même pour les créneaux d’activité qui s’amenuisent et sont de plus en plus difficiles à obtenir ou sont inégalement accessibles sur le territoire. Nous ne parlons même pas ici des créneaux du mercredi après-midi pour les lycées qui ont disparu, lycées qui pour environ la moitié d’entre eux ont le droit de percevoir le 1€ par élèves. Là encore, nous pourrions apprécier un courrier incitateur pour sa mise en œuvre réelle. Cela ne toucherait pas à l’autonomie des établissements mais rappellerait que cette disposition existe et qu’elle mérite d’être étudiée au profit du fonctionnement des AS et donc de la participation des élèves.

Rien n’est donc fait pour réduire toutes les inégalités d’accès à la pratique physique et sportive, pour assurer une éducation culturelle de haut niveau pour que les apprentissages scolaires permettent de répondre aux enjeux de la société de demain, pire, les différentes décisions prises vont dans le sens de moins d’EPS et de sport scolaire.

Le sport scolaire, véritable service public du sport, doit pouvoir continuer d’agir au service des élèves. C’est un outil unique pour le développement du sport chez les jeunes, notamment à l’adolescence. En ce sens, l’exclusion de l’UNSS du dispositif « pass’sport » cette année encore est scandaleuse et il n’appartient toujours pas aux enseignants d’EPS d’en faire la promotion puisqu’ils se battent déjà pour s’assurer que leur AS survive.

L’héritage des jeux de Paris est ainsi bien invisible. Pire, ces annonces nous paraissent sournoises.

Nous terminerons cette déclaration en saluant le travail des CDD UNSS et en redisant que nous avons toujours su faire la différence entre la Direction Nationale et les Directions Régionales et Départementales de l’académie de Lille.

Soyez donc assurés, Madame La Rectrice, de notre attention permanente pour valoriser notre sport scolaire et promouvoir l’activité de nos élèves dans le cadre d’un héritage que nous ne voyons décidément pas venir.

Nous nous sentons bien seuls dans cet objectif.

Nous vous remercions.

Les représentants du SNEP-FSU au CR UNSS de l’académie de Lille